

Denrées alimentaires et autres produits	RI.CN.01	Chine
	01/07	

Pour les exportations vers la Chine, outre les données mentionnées dans l'instruction générale, les données suivantes doivent également être ajoutées en annexe au certificat :

- Shipment way (nature et identification du moyen de transport)
- Port of exit (poste frontalier d'exportation)
- Port of arrival (poste frontalier d'importation)
- Container number (numéro de conteneur)
- Seal number (numéro de scellé)
- Production date (date de production)
- Production place (place de production)

Ces données relèvent entièrement de la responsabilité de l'exportateur.